Image not found or type unknown

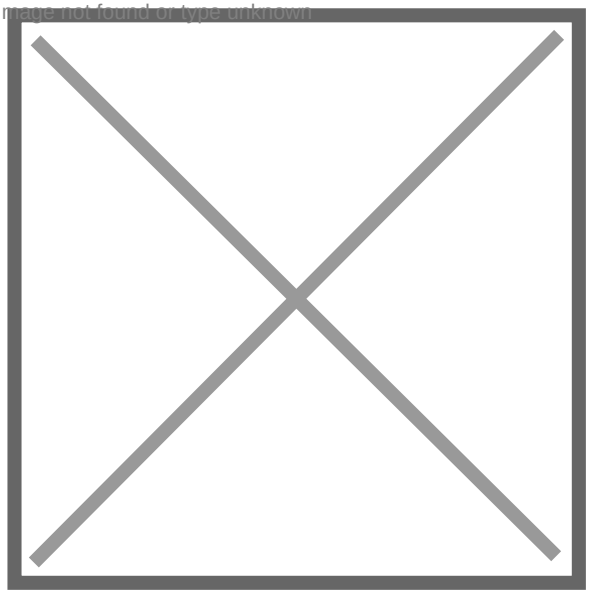

Convecteur electriques très vieux,note d'éléctricité tres élevée

Par **house38**, le **23/03/2009** à **16:56**

Bonjour,

Je suis locataire depuis trois mois d'un appartement de 35m2.Avant de signer le bail je me suis renseignée aupres du propriétaire pour savoir combien les locataires précédent consommaient d'électricité par an car tout est electrique chauffage,plaques de cuisson etc.
Le propriétaire m'a dit entre 2000 et 3000 KW par an.
J'ai déja consommé 3000KW en trois mois je suis obligeé de mettre les convecteurs eclectriques au maxmême au maximum la température est de 20 degrés.

Comment puis je faire?
De toute évidence il ne m'a pas dit la vérité si non les anciens locataires n'allumait pas la chauffage il n'y aurait pas eu plus de 15 degres dans l'appart'
le propriétaire peut il faire un geste car l'électricité n'est pas compris dans les charges ce qui me reviens trop cher je serais bientot dans l'impossibilité de payer ces factures la et mon préavis est de trois mois.

Comment faire?svp tous vos conseils sont les bienvenus.

Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés